



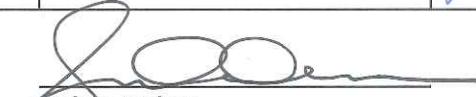
# MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD

## LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

### REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX (ARTICLE 6) PÉRIODE DU 6 DÉCEMBRE 2022 AU 4 DÉCEMBRE 2023

NOM DU MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL	DESCRIPTION DU DON, DE LA MARQUE D'HOSPITALITÉ OU DE L'AVANTAGE REÇU	DONATEUR	DATE DE RÉCEPTION	CIRCONSTANCE DES RÉCEPTIONS	INITIALE
Lucien Bouchard, maire					
Richmond Viau poste no.1					
Deborah Beattie poste no.2					
Maude St-Hilaire poste no.3					
Julie Bergeron poste no.4					
Jean-Marc Lamoureux poste no.5					
Jennifer Levie poste no.6					

- ❖ Ce registre est public et affiché sur le site internet de la municipalité
- ❖ Lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre, la directrice générale dépose un extrait de ce registre qui contient les déclarations visées au deuxième alinéa qui ont été faites depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé (extrait de l'article 6 LERM)

  
 Sylvie Dubuc  
 Directrice générale et greffière.-très.